

ANNEXE

REPARTITION DES CREDITS RELATIFS AUX FRAIS DE PERSONNELS DES GROUPES POLITIQUES :

Compte tenu de la nouvelle composition des groupes de l'Assemblée de Corse, la répartition des crédits affectés à la rémunération des collaborateurs de groupes politiques pour l'année 2021 (1^{er} juillet au 31 décembre) est la suivante :

Groupes	Nombre d'élus	Budget en € (brut chargé)
Groupe 1		
Groupe 2		
Groupe 3		
Groupe 4		
TOTAL		345 419,22